

## La famille de Chanlecy

Tout le monde sait, à Sainte-Croix, que Anne-Charlotte de Chanlecy, baronne de Ste-Croix épousa Charles de Batz de Castelmoré de Montesquion d'Artagnan, le célèbre Capitaine-lieutenant des Mousquetaires du roi Louis XIV.

Mais quelle était donc cette famille de Chanlecy ? Selon la tradition, le village actuel de Champlecy, situé à 6km de Charolles, devrait son nom aux Romains qui avaient établi un « camp levé » au creux d'une petite vallée protégée, entourée de collines boisées et verdoyantes. Ce « camp levé » devint Chanlecy, puis Champlecy au moment de la révolution.

Toute l'histoire de Champlecy est inscrite dans son ancien château fort dont on racontera probablement l'histoire dans une prochaine édition, mais pour l'heure, intéressons-nous aux familles qui s'y succédèrent.

Au 13<sup>e</sup> siècle le château appartenait à la famille de Saint Privé. Ce fut Hugues qui reprit le fief en 1260. Les membres de la famille tel le bailli du Charolais, ou le capitaine-châtelain de Mont-St-Vincent s'y succédèrent. Puis Brune de Viry épousa Claude Boyer, famille originaire de Cluny qui prit pour la première fois le patronyme de Boyer de Chanlecy.

Viennent ensuite : Claude II Boyer de Chanlecy époux de Denise de la Madeleine, Seigneur de Chanlecy et de Trémolle fief passé aux Viry et apporté aux Boyer par le mariage d'Anne de Viry en 1404. Jean II Boyer de Chanlecy : Seigneur de Saillant, Trémolle, Baron, Rabutin, Banchet. Il succède à son beau-père Jean de Thiard à la lieutenance générale de Mâcon. Il fut aussi député de la noblesse du Charolais aux Etats de Bourgogne. Jean II fut inhumé en l'église de Chanlecy à l'âge de 83 ans «ci-gît très noble homme Jean.....qui, par ses mérites insignes, obtint la grande faveur et l'estime de tout le pays, à la tranquillité duquel il avait veillé par un labeur infatigable et atteint une vieillesse blanche de neige » disait l'épitaphe....

Jean III Boyer de Chanlecy : Grand-père de Anne-Charlotte : Seigneur de Chanlecy, Baron, Commune, Versailleux et de Sainte-Croix achetée par les Chanlecy en 1626. Ce seigneur prit part au combat de Montcontour(1569), à la bataille navale de Lépante (1571) et suivit le roi Henri III en Pologne. Il commandait en 1585 la compagnie des gardes du duc d'Elbeuf et fut blessé au combat. Il devint par la suite capitaine d'une compagnie de 100 chevaux-légers du duc d'Alençon, chevalier de l'ordre de St Michel, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, conseiller en ces conseils d'Etat et privé. Il décéda le 2 décembre 1636 à Paris et fut inhumé en l'église Saint-Gervais. De ses mariages avec Minerve de Semur puis Jacqueline de Sercy qu'il avait épousée en 1588, il avait eu trois fils :Ponthus , Charles et Jean-François :

- Charles de Chanlecy, père de Anne-Charlotte : Sire de Chanlecy, Commune, Versailleux, la Rochette, Sainte-Croix, Enseigne puis capitaine au Régiment de son cousin Léonard de Semur, maître de camp d'infanterie. Il prit une part active aux guerres contre les Espagnols ; il succomba à ses blessures et fut inhumé au couvent des Cordeliers de Crescent. Il avait épousé Claude de Rymon, dame de la Rochette (Château de la Rochette près St gengoux) en 1623 d'où était née Anne-Charlotte en 1624.

- Ponthus de Chanlecy, baron de Pluvaut, qui fut le tuteur de Anne-Charlotte

- Jean-François de Chanlecy, protonotaire apostolique, conseiller au Parlement de Metz, renommé pour son érudition, qui fut le commanditaire du merveilleux petit vitrail de la chapelle N.D. de la Pitié à Sainte-Croix.

Anne-Charlotte fut la dernière du nom. Elle avait un an à peine lorsque son père mourut des suites de ses blessures. Ses deux oncles Ponthus et Jean-François avaient leurs habitudes de vie au vieux château de Chanlecy. Les archives de la mairie conservent des actes de baptême signés par Jean-François et par sa nièce. Ils étaient souvent parrain et marraine de leurs fermiers et de leurs serviteurs.

Ils étaient également très attentifs à la refondation de la Baronnie de Sainte-Croix, précédemment lointaine propriété délaissée du prince Henri d'Orléans. La meilleure preuve est le petit chef-d'œuvre de verre mentionné plus haut : Par une magnifique évocation de l'assomption de la vierge, le seigneur de Ste-Croix exprime sa foi, certes, il y présente ses deux saints patrons St Jean Gualbert et St François d'Assise, le château, le Solnan, les montagnes du Jura et les vertes frondaisons autour de l'église : Sainte-Croix est là Mais quatre blasons sont là aussi : les Chanlecy, les Tyard, les Semur, les Sercy Par-delà les quelques cent kilomètres qui séparent les deux domaines, les familles sont là aussi !

Messire Jean-François de Chanlecy, protonotaire apostolique, Seigneur de Sercy, de Savigny et de Baron a fait faire cette vitre en 1630

### **Comment Anne-Charlotte et d'Artagnan se sont-ils rencontrés ?**

Mariés en 1659, le 5 mars pour le contrat de mariage signé de Louis XIV et de Mazarin, et le 3 avril pour la cérémonie nuptiale, en l'église St André des Arts, toute proche de la maison où les époux s'installeront, nous sommes curieux de savoir où, quand et comment ils se sont rencontrés. Les historiens ont fait des hypothèses....Suivons-les sur ce chemin.

Nous sommes en automne 1658. Anne-Charlotte a 35 ans, veuve depuis cinq ans, elle est Dame des Baronnies de Ste Croix, de la Clayette, de Versailleux en Dombes « et autres lieux ». Elle fréquente la noblesse de la région et séjourne parfois à Chalon où elle a une maison rue aux fèvres et où réside sa mère, épouse du gouverneur de la citadelle. D'Artagnan a (probablement) 45 ans. Entré cadet aux Mousquetaires à 17 ans, il est maintenant « Capitaine aux gardes ». Apprécié de Mazarin qui lui a confié des missions diplomatiques -voire secrètes- au cours de la Fronde des Grands Princes qui voulaient secouer le joug de la reine-mère Anne d'Autriche, de Richelieu puis de Mazarin, il a la fonction « la plus enviée du royaume ». Il a l'oreille du roi.

Louis XIV a tout juste 20 ans. 30 ans de guerre contre l'Espagne se sont terminés par le traité de Westphalie, mais les combats continuent dans les Flandres. Mazarin rêve à la paix; Anne d'Autriche rêve de marier son fils avec l'infante Marie-Thérèse, fille aînée de son frère Philippe IV, roi d'Espagne...Faire des propositions directes équivaldrait à les vouer à

l'échec. Mazarin imagine donc un stratagème qui consiste à alerter, puis à appâter tout doucement nos partenaires ibériques : Il décide donc de pratiquer l'art de la diversion. Christine de France, Duchesse de Savoie tante de Louis XIV ne rêvait que du roi de France pour sa fille Marguerite. L'occasion était bonne. Mazarin fit semblant d'entrer dans la combinaison et, tout en prenant bien soin que la nouvelle se répande jusqu'en Espagne, on se donna rendez-vous à Lyon pour la fin novembre 1658. Pour une affaire aussi importante que la rencontre du Roi avec sa future fiancée, c'était toute la cour qui se déplaçait. Parti de Paris le 26 octobre, l'imposant cortège de quelques quarante carrosses relia Sens, Auxerre, Montbard, Dijon, Beaune, Chalon sur Saône, Mâcon et parviendra à Lyon le 24 novembre ; la distance d'une étape à une autre variant de 25 à 40 km. Le Roi se déplaçait à cheval, chaque fois que le temps était propice. Cela lui permettait d'aller de l'un à l'autre ; certaines jeunes femmes chevauchaient parfois avec lui, tout particulièrement Marie Mancini, son amour du moment. Les entrées dans les villes se faisaient inmanquablement dans le carrosse royal, celui de la Reine-mère, le jeune Roi se tenant près d'elle. La plupart des villes avaient encore leurs enceintes fortifiées. Les corps constitués avec les milices se portaient au-devant du roi, lui présentaient « leurs compliments » et lui remettaient les clés de la ville. Imaginons à présent quel remue-ménage devait procéder à l'installation de tous ces visiteurs ! Il s'agissait de trouver des logements décentes, des lieux de repas et de repos pour toute la cour, et pour l'escorte composée de valets et domestiques, des gardes du Cardinal, des cheveu-légers, des gendarmes et des mousquetaires !

On se rendait à la messe et aux vêpres, on rendait visite aux religieuses dans leurs couvents, aux malades à l'Hôtel-Dieu et aux parentèles éloignées dans leurs domaines au milieu des vignes... On prenait son temps... Mademoiselle de Montpensier cousine du roi, princesse de la Dombes prit même le temps de tomber en admiration devant une délégation de danseurs Bressans venus donner une réception à la cour rassemblée. Elle fut, dit-on, si charmée par leurs costumes qu'elle leur organisa un séjour dans ses domaines à Paris pour le printemps suivant. Ce qui fut fait, disent les chroniques du temps. Tous ces déplacements se faisaient sous la vigilance des mousquetaires qui ne perdaient jamais de vue leur rôle de garde rapprochée de la Reine et du Roi.

- Enfin ! Où en sommes-nous avec Anne-Charlotte et d'Artagnan ? Quand vont-ils paraître dans tout ce décor ? - On y arrive ! on y arrive !

On arrive place de Beaune à Chalon-sur-Saône. D'Artagnan est du cortège et chevauche en tête de ses mousquetaires. Comme à Beaune, la veille, comme à Tournus les jours suivants, il n'y a pas de souper d'apparat mais un souper simple suivi d'une réception au cours de laquelle leurs Majestés se faisaient présenter la noblesse locale, qu'elles connaissaient de nom et qu'elles aimaient rencontrer. C'est à cette occasion qu'Anne-Charlotte fit la connaissance de d'Artagnan. Celui-ci n'avait jamais été marié. Le roi et Mazarin le sachant plus riche de talents que de deniers, il n'est pas impossible qu'ils aient « souhaité » un mariage avec une femme bien née et surtout fortunée. Ce n'est pas par hasard qu'ils ont contresigné par la suite l'un et l'autre le contrat de mariage de Charles-Ogier et Anne-Charlotte. Rencontrés le 20 novembre, pour avoir passé le contrat de mariage en mars

suivant et s'être mariés en avril, il fallait qu'ils se soient vus d'autres fois pour sauter si vite le pas. Peut-être l'a-t-elle retrouvé à Tournus et à Mâcon, faisant route avec le cortège ? En tout cas, Sylvie Monin a certainement raison de penser qu'Anne-Charlotte était du grand souper du 6 janvier 1659 donné à Lyon. Cela permettait d'officialiser les fiançailles. A l'arrivée à Lyon, tandis qu'on annonçait l'approche de la duchesse de Savoie, on était toujours sans nouvelles des Espagnols. La Reine et son ministre ont dû passer des mauvaises nuits... Nous savons quant à nous que le piège a fonctionné puisque le mariage avec la princesse espagnole eut lieu l'année suivante, au pays Basque. Mais ceci est une autre histoire...

### **Ils se marièrent... ..Et ils eurent deux garçons**

Au cours de l'épisode précédent, nous avons vu que « Le roi et Mazarin sachant d'Artagnan plus riche de talents que de deniers avaient souhaité pour lui un mariage avec une femme bien née, et surtout fortunée. »

C'est en passant par la Bourgogne que la femme idéale avait été découverte et c'est donc au Louvre, trois mois plus tard, le 5 mars 1659, que Messire Charles de Castelmoré d'Artagnan, chevalier, sous-lieutenant des Grands mousquetaires du roi, et capitaine à son régiment des gardes, et dame Charlotte-Anne de Chanlecy, apposèrent leurs signatures au bas du contrat de mariage établi en bonne et due forme. Le document compte huit pages, il recense les biens de la future épouse qui, par son père défunt et par messire Jean-Léonor Damas, chevalier, dont elle est veuve, a regroupé sous son nom les domaines de Sainte-Croix en Louhannais, La Clayette, Clessy, Bennes Tresmont en Charolais ... et autres lieux. Il est, par ailleurs mentionné de nombreuses et importantes sommes d'argent sous forme de rentes, legs, héritages outre des biens en meubles, dont la valeur au dire d'experts, allaient à 6000 livres. Les futurs époux se référaient au régime matrimonial, institué par la coutume de Paris, qui consistait dans la communauté de tous les biens meubles et conquêtes immeubles. Pourtant un certain nombre de dérogations et conventions apportées au droit commun laissent supposer, sinon que d'Artagnan avait déjà quelques dettes, du moins que sa femme n'osait pas mettre la main au feu qu'il n'en aurait jamais.

Sur l'original de ce contrat, relevons les signatures des époux, bien sûr, mais aussi de : Louis (XIV), du cardinal Mazarin (Mazarini), de compatriotes et de protecteurs de d'Artagnan tels que : Antoine de Gramont, Maréchal de France, gouverneur du Béarn, accompagné de sa femme et de ses deux enfants- de François de Besmaux, fidèle compagnon, gouverneur de la Bastille. De la famille de Anne-Charlotte, notons la signature de son demi-frère, Gabriel de Hénin-Liétard, lieutenant du roi au gouvernement de la ville et de la citadelle de Chalon-sur-Saône, de son cousin Jean-François de Chanlecy-Pleuvault, qui n'allait pas tarder à devenir grand maître de la garde-robe de Monsieur, frère du roi, de messire François de Prugne, gentilhomme au service du prince de Savoie-Carignan etc...

La bénédiction nuptiale eut lieu un mois plus tard en l'église Saint-André-des-Arts. Comme le voulait alors la tradition, la cérémonie se déroula à la pointe du jour, sans aucun appareil. L'acte de mariage figure parmi les nombreux documents présentés à l'Espace d'Artagnan, près de l'église, à Sainte-Croix.

A quelle adresse le couple déposa-t-il ses pénates au lendemain du mariage ? Odile Bordaz assure que d'Artagnan était fidèle à la rue du Bac, où il avait ses commodités : à deux pas du Louvre, où il devait se rendre chaque matin, pour recevoir les instructions de la journée, selon les projets de déplacements du roi, et à deux pas de la rue de Seine, où se trouvaient les écuries des chevaux et les logements des mousquetaires de service. On a la description assez précise et même les croquis en élévation de deux maisons semblables situées, 3 rue du Bac, dont on sait d'après divers baux qu'elles furent louées à d'Artagnan jusqu'à sa mort. C'est probablement là que Anne-Charlotte accoucha du premier enfant, un garçon au début de l'année 1660, elle avait alors 36 ans. Le second garçon vit le jour en juillet 1661 à Chalon-sur-Saône, il fut ondoyé par le vicaire du chapitre de Saint Vincent, tout près de la rue aux Fèvres où Anne-Charlotte avait une maison. Revenait-elle déjà chercher quelque soutien auprès de sa famille ?

Ce qui est sûr, c'est qu'à cette époque, d'Artagnan dut seller son cheval car le roi accompagné de toute la Cour se mettait en route pour épouser l'infante Marie-Thérèse : ce mariage tant désiré d'un roi de France et d'une princesse espagnole devait couronner la réconciliation après vingt-quatre ans de guerre coûteuse et cruelle. Le Traité des Pyrénées fut signé après trois mois de rudes négociations, le royaume y gagnait le Roussillon et 500 000 livres de dot (qui ne purent pas être honorées les années suivantes) Au printemps 1660, après avoir erré pendant des mois en Provence et en Languedoc, le convoi prit la direction de ST-Jean-de-Luz, où le mariage fut célébré le 9 juin. Ce fut pour d'Artagnan l'occasion de retrouver sa Gascogne natale qu'il n'avait pas revue depuis près de trente ans...L'été était déjà bien engagé lorsque la Cour regagna Paris en liesse, car, enfin, le peuple pouvait espérer la paix. L'année suivante, 1661, suivra le déroulement de la fameuse affaire Fouquet, et là encore d'Artagnan sera de tous les rebondissements. Fouquet, surintendant des finances de l'Etat, avait travaillé de longues années à forger sa puissance ; il ne doutait plus, maintenant que Mazarin venait de décéder, qu'il deviendrait premier ministre. Hélas, ses prétentions lui faisaient ignorer la haine que lui vouait Colbert, qui depuis longtemps travaillait dans l'ombre à sa perte.

-M. d'Artagnan, dit le Roi, lors de la réunion des Etats de Bretagne, vous vous assurerez de la personne de M. Fouquet (ce qui, en clair, voulait dire « vous l'arrêterez »).

On sait, miracle de la compilation des archives, que ce jour-là, d'Artagnan était malade, il avait une forte fièvre, mais les paroles du Roi lui provoquèrent une sueur froide d'une autre envergure car l'arrestation de Fouquet était un véritable coup d'état. Commencèrent alors quatre ans de procès, quatre ans de responsabilités écrasantes pour d'Artagnan quant au logement, à la santé, à la nourriture, aux correspondances, aux déplacements du détenu. « Je ne veux pas finir ma vie comme garde chiourme, Sire, trouvez-moi une autre affectation. »

Rue du Bac, Anne-Charlotte délaissée, se pose aussi des questions. Elle prend alors une décision radicale, assez extraordinaire pour l'époque, et qui montre bien l'indépendance d'esprit que possédait cette femme. Elle se rend chez son notaire, se fait bien identifier comme étant l'épouse de d'Artagnan, mais déclare renoncer à la communauté de biens entre elle et son mari. Puis elle rentre en Bourgogne afin de gérer ses domaines, et assurer le patrimoine de ses enfants ; ils ont cinq et quatre ans, nous sommes au printemps 1665 : « Je l'ai laissée retourner sur ses terres, puisqu'elle s'y plaisait tant » aurait dit d'Artagnan...

### **La carrière militaire de d'Artagnan**

Nous avons quitté d'Artagnan alors que, responsable de la surveillance de Fouquet dont le procès se déroule inexorablement depuis trois ans, il prépare néanmoins ses mousquetaires à de nombreuses fêtes et carrousels qui célébrèrent le mariage de Louis XIV avec l'Infante Marie-Thérèse puis, dès l'année suivante, la naissance d'un petit prince. Au printemps 1664 Louis XIV inaugurerait à Versailles le lancement des travaux de son futur palais ; carrousels, concerts préparés par Lully, théâtre proposé par Molière. Ce furent des années de paix pour le royaume, mais elles furent brèves. D'Artagnan, Anne-Charlotte et leurs deux enfants eurent certainement quelques occasions de se retrouver ensemble, à cette époque.

22 décembre 1664, 9h. Le verdict tombe : Fouquet est condamné au bannissement, immédiatement commué par le roi en réclusion à perpétuité. Dès la fin de la matinée alors qu'il neige à plein temps et que le froid est sévère, Le Tellier secrétaire d'état, confie une cassette de 6000 livres à d'Artagnan qui devra gérer la totalité du voyage ; il s'agit de rallier la fameuse forteresse-prison de Pignerol, par-delà Briançon, le col du mont Genève, sur le versant piémontais des Alpes. On affrète un carrosse, on trouve des fourrures. Un détachement de cent mousquetaires escorte cet équipage qui quittera Paris, à midi, par la porte Saint-Antoine.

Le lendemain, veille de Noël, Fouquet assistera à un service religieux à Fontainebleau puis l'escorte sera quelque peu allégée. Cependant, d'Artagnan conservera près de lui son jeune cousin Pierre Montesquiou d'Artagnan cadet au régiment des gardes en qui il a toute confiance. Les consuls des villes-étapes prévenus de l'arrivée du convoi organisaient le vivre et le couvert pour la nuit ainsi que l'escorte du lendemain. Les voyageurs arrivèrent enfin à Pignerol le 16 janvier 1665, soit 26 jours et probablement quelques 800km plus tard, ce qui fait une moyenne de 30km/jour.

D'Artagnan ayant commandé des travaux pour que le prisonnier fut logé suffisamment à l'aise, il en confia la charge de l'exécution à M. de Saint-Mars, geôlier officiel de Pignerol, et ne s'attarda pas davantage. Il regagna Paris où la réussite de sa mission faisait l'admiration de tous et la jalousie de quelques-uns. Bien entendu, pendant son absence, on s'appliquait à lui « savonner la planche ».

Jean-Baptiste Colbert avait réussi à faire nommer son jeune frère capitaine-lieutenant de la seconde compagnie dite des « petits »

mousquetaires. Il suffirait que le roi nommât d'Artagnan, gouverneur de quelque province, pour que le jeune ambitieux devienne l'Officier supérieur des deux compagnies, qui comptaient à l'époque quelques six cents cinquante mousquetaires. Mais le roi ignora la manœuvre et exigea toujours plus de son fidèle sous-lieutenant de la première compagnie dite des « Grands » Mousquetaires.

Avril 1665 : Anne-Charlotte prend ses dispositions pour quitter la capitale. Isolée loin de sa famille, qui a semblé très présente lors des dix années où elle fut l'épouse de Léonor Damas, Seigneur de la Clayette, puis au long des sept années de veuvage, où elle a exercé le pouvoir sur ses nombreux domaines, la vie à Paris ne doit pas présenter beaucoup d'intérêt pour cette mère de quarante ans bien sonnés, habituée aux grands espaces. Ses enfants ont cinq et quatre ans, elle veut assurer leur patrimoine, voire le développer. A l'époque, les femmes de la noblesse, aidée d'intendants, géraient les domaines de leur époux parti en campagnes militaires. Dans le cas présent d'Artagnan n'ayant que de pauvres terres en Gascogne, et de nombreux aînés capables de s'en occuper, il était évident que pour les Chanlecy, dont elle était « l'héritière universelle », la place d'Anne-Charlotte était en Bourgogne. « Je l'ai laissée retourner sur ses terres, puisqu'elle s'y plaisait tant » aurait dit d'Artagnan.

Fin de l'été 1665, il fallut partir en campagne dans les «provinces unies» comme on disait à l'époque, pour prêter main forte aux Pays-Bas attaqués par l'Angleterre d'une part, et l'archevêque de Munster d'autre part. L'hiver et la campagne militaire furent rudes, la paix de Breda fut signée au printemps 1666 et les troupes regagnèrent Paris en juillet.

Le 22 janvier 1667, Louis XIV recevait officiellement Charles de Castelmore d'Artagnan dans sa nouvelle charge de « Capitaine-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires à cheval de la garde du Roy » Cette réception donna lieu à un cérémonial grandiose, au son de la fameuse Marche des Grands Mousquetaires interprétée par les tambours, les fifres et les hautbois. D'Artagnan accédait à « La charge la plus enviée du royaume » selon Colbert, charge qu'il exerçait pratiquement depuis dix ans, sans en avoir le titre, ni les appointements. (2) Désormais, on lui donnerait le titre de Comte, sa solde serait de 900 livres par mois (les anciens mousquetaires recevaient 60L/mois, les jeunes 30L/mois). Le roi lui accordait en outre une pension de 6 000 livres par an. Ces sommes sont importantes mais il avait à faire face à des dépenses considérables pour l'entretien de sa Compagnie qui, outre les mousquetaires comptait les aumonier, chirurgien, apothicaire, maréchal-ferrant, fourrier, sellier, musiciens etc... A cinquante-cinq ans environ, d'Artagnan recevait enfin une éminente distinction.

Mai-septembre 1667 : Guerre de Dévolution : Le roi d'Espagne, père de la reine de France étant décédé, Louis XIV fit rédiger un mémoire par ses juristes selon lequel «Les Flandres Espagnoles devaient être rattachées au royaume de France ». Suivirent alors six mois de campagne militaire:

D'Artagnan commandait cinq escadrons : sa propre compagnie plus les régiments Mestre de camp général et de Brigueuil. Le 24 mai, ils prirent Armentières qui opposa que peu de résistance. Charleroi, Tournai, Douai où les mousquetaires montèrent à l'assaut musique en tête et où tambours et

hautbois mirent en déroute les bourgeois; toutes ces villes furent investies dans les mois qui suivirent.

Lille, la prestigieuse ville-capitale était puissamment fortifiée ; sa garnison comptait deux mille hommes et vingt mille bourgeois en armes et bien entraînés. Elle était commandée par un général espagnol de grande renommée et opposa une résistance opiniâtre. Du 18 au 28 août, les canonnades furent sévères. D'Artagnan fut blessé une nuit « d'une légère contusion » alors que, avec son cousin Pierre Montesquiou et les deux compagnies, ils montaient à l'assaut de la Tour Noble, ouvrage hautement symbolique pour les Lillois. Le 28 au matin, la ville demanda grâce. Le roi y entra à trois heures de l'après-midi, on lui en donna les clés, il ne les garda que quelques minutes puis les rendit à ces « Messieurs du Magistrat » et alla écouter le Te Deum à la collégiale Saint-Pierre. C'est ainsi qu'on terminait une guerre, à cette époque.

Le 2 février de l'année suivante (1668) la Franche Comté sous lointaine domination espagnole, ne se sent pas de taille à opposer de résistance. Les villes « donnent les Clés » et l'on note la présence de d'Artagnan aux côtés du Prince de Condé entrant à Besançon le 8 février, à Salins, le même jour et le 9, commence le siège de Dole, seule ville fortifiée, qui durera quatre jours. Le château de Joux, la ville de Gray, les derniers forts de la province tombèrent encore. Le roi assisté de tous ses officiers reçoit les clés, va entendre le Te Deum. La Franche Comté a été conquise en douze jours !

Ici, on peut alors se permettre une digression à propos de d'Artagnan et de sa famille : A la faveur de cette conquête-éclair, on peut penser que peut-être, d'Artagnan eut l'audace de demander une permission à son souverain. Celui-ci était « d'excellente humeur » précisent les gazettes et donc, peut-être la permission a-t-elle été accordée. C'est la seule occasion où d'Artagnan ait été si proche de Sainte-Croix, si proche de ses enfants qui avaient alors huit et sept ans. On peut espérer que les choses ont pu se passer ainsi car maintenant arrivent les jours sombres.

Ce ne sera plus la « guerre en dentelles » : Toute l'Europe est alertée par les conquêtes faciles des Français et, malgré le traité de paix d'Aix-la Chapelle, elle compte ses alliances.

Mais avant de se porter sur les frontières, Louis XIV aura à régler la désastreuse Révolte du Vivarais. L'hiver 1670, « le plus long et le plus froid depuis un siècle » a provoqué une grande misère dans les populations qui ressentent comme insupportables les collectes d'impôts, de taxes en tous genres, perçus par des Fermiers Généraux réputés corrompus. Commencée le 30 avril, la révolte se termina le 25 juillet par des pendaisons, des supplices, des jugements aux galères « Indiscutablement d'Artagnan a pris part à la sévère répression qui s'abattit sur le Vivarais » écrit J.C. Petitsfils

« Le mercredi 25 novembre (1671), M. de Lauzun fut arrêté prisonnier, ses cassettes prises, et le lendemain conduit par M. d'Artagnan avec cent mousquetaires à Pignerol. J'appris cette nouvelle le jeudi matin;...la cause en est inconnue. » écrit un magistrat de l'époque. L'affaire Lauzun est très réjouissante à lire, si l'on veut suivre les intrigues de la cour, les dizaines de lettres échangées, les centaines d'acteurs, les milliers de livres de rente en circulation.) Ce qui est évident c'est que pour sa part, d'Artagnan, lui, va à nouveau compter les lieues sur la route de Pignerol.

Josée Pondemer

**Sources et remerciements :**

*D'Artagnan*, Odile Bordaz. Balzac éditeur

*St Clément sur Guye*, Raymonde Brigaud. Buguet-Comptour

*Lauzun, un courtisan du grand roi*, Duc de la Force. Editions Rencontre.

*Les Couverts de d'Artagnan*, Laurie et Jean Laforgue

*Les Artagnan en Bourgogne*, Sylvie Monin. Association d'Artagnan

*Le Véritable d'Artagnan*, Jean-Christian Petitfils. Editions Tallandier

*D'Artagnan en Ardèche*, Pierre Ribon. Editions et Régions.

*Le grand voyage de Louis XIV à travers la Bourgogne en 1658*, Henri Sofroniades